

international de plus en plus important. Parmi ces activités, notons les expositions itinérantes, les prêts, les publications, les programmes éducatifs, les expositions spéciales et les services nationaux. Dans l'avenir, le Musée canadien de la photographie contemporaine sera installé dans le tunnel des trains et des tramways qui sera réaménagé; ce dernier est situé du côté ouest de l'hôtel Château Laurier à Ottawa. L'édifice doit ouvrir ses portes à la fin de 1990.

15.4.3 Programmes nationaux

À la suite du démantèlement de la Société des musées nationaux, les Programmes nationaux, y compris l'Institut canadien de conservation (ICC), le Réseau canadien d'information sur le patrimoine (RCIP), les Programmes d'aide des musées et le Programme international, ont été transférés au ministère des Communications. On a par ailleurs mis un terme au Programme des expositions itinérantes.

L'Institut canadien de conservation (ICC) s'occupe de la conservation d'artefacts d'intérêt culturel et offre à la communauté muséologique canadienne des services de consultation d'ordre technique, d'information et de recherches ayant trait à la conservation des collections. Il offre également au personnel des musées et des galeries d'art une formation supérieure en matière de conservation.

Le Réseau canadien d'information sur le patrimoine (RCIP) offre un vaste éventail de services aux musées pour les aider à documenter leurs collections et à gérer les renseignements qui les concernent. Il exploite un système central automatisé de gestion d'information, lequel renferme plus de 2,4 millions d'enregistrements sur les artefacts et les spécimens figurant dans les collections de quelque 150 musées et établissements connexes. Le RCIP gère également un répertoire national des collections de 33 musées et galeries d'art, accessibles à tous ses utilisateurs.

Par ailleurs, le Programme international vise à encourager l'intérêt pour le secteur des musées à l'échelle internationale et à faciliter l'échange et la circulation d'expositions à destination et en provenance du Canada.

Les programmes d'aide financière et technique destinés aux musées permettent à ceux-ci, aux galeries d'art et aux établissements connexes à but non lucratif de respecter les objectifs de la politique des Musées nationaux, qui sont de préserver le patrimoine culturel du Canada et d'accroître l'accès du public à ses collections. En 1987-1988, une subvention de 8,4 millions de dollars a été accordée pour aider les secteurs suivants : programmation publique, conservation, expositions, enregistrement

des collections, activités spéciales, formation, amélioration des installations et acquisition de matériel.

15.5 Établissements du patrimoine

La Sous-division de la culture de Statistique Canada recueille annuellement des renseignements au sujet de ce secteur hétéroclite. L'Enquête sur les établissements du patrimoine de 1985-1986 a démontré un essor important du nombre de musées dans ce domaine (voir le tableau 15.6).

Les parcs naturels disposant de centres d'interprétation ont reçu la plus grande partie des visites à des établissements du patrimoine. Bien qu'on ait enregistré une baisse de près de 10 % en 1985-1986, le nombre total de visiteurs a dépassé 44 millions. Ce chiffre représente les visites aux centres d'interprétation situés dans des parcs naturels ainsi que les activités de loisirs en général.

Le profil de financement de ces parcs met en évidence le fait que la plupart sont exploités par l'un ou l'autre des niveaux de gouvernement. En 1985-1986, les subventions reçues de la part de tous les niveaux d'administration publique ont représenté 80 % de l'ensemble de leurs recettes d'exploitation, c'est-à-dire 130,5 millions de dollars. Outre les sommes reçues des administrations publiques, les parcs naturels ont fait état de recettes de 34,3 millions de dollars provenant des frais qu'exigent les terrains de camping, et des frais d'entrée et de location de matériel. En apportant les correctifs nécessaires pour tenir compte de l'inflation, on s'aperçoit que les recettes gagnées par les parcs ont augmenté de plus de 10 % en 1985-1986, alors que le financement provenant des gouvernements a diminué de 5 %. Les recettes d'exploitation totales sont demeurées inchangées.

Selon les renseignements déclarés, les dépenses effectuées par les parcs naturels ont diminué de 4 % pour s'élever à 130,8 millions de dollars. Les coûts de personnel ont représenté plus des deux tiers de ces dépenses.

Les autres établissements du patrimoine, y compris les musées, les musées d'art (galeries d'art non commerciales), les lieux historiques, les archives, les planétariums, les zoos, les aquariums et les jardins botaniques, ont fait état de dépenses d'exploitation totales de 422,3 millions de dollars en 1985-1986, ce qui représente une augmentation de 1 % par rapport à l'année précédente. Les coûts de personnel ont représenté la plus grande part des budgets de l'ensemble de ces établissements, mais on a observé une variation considérable par rapport à la moyenne de 63 % des dépenses d'exploitation totales. Les archives ont été les établissements où l'on a observé le coefficient de main-d'œuvre le plus élevé (77 %), alors que les musées